

Produits d'origine animale non destinés à la consommation humaine	RI.PFF.VN.03.01	Vietnam
	Avril 2015	

I. Champ d'application

<i>Description du produit</i>	<i>Code NC</i>	<i>Pays</i>
Peaux de ruminants traités	4101, 4102, 4103, 4104, 4105 ou 4106	Vietnam

II. Certificat bilatéral

Code AFSCA	Titre du certificat	
EX.PFF.VN.03.01	Certificat sanitaire vétérinaire pour l'exportation de peaux de ruminants non destinées à la consommation humaine de Belgique vers le Vietnam	1 pg

III. Conditions de certification

Certificat sanitaire vétérinaire pour l'exportation de peaux de ruminants non destinées à la consommation humaine de Belgique vers le Vietnam

Sous le point 2., dans la case « Lieu de chargement », il y a lieu de mentionner, en plus du lieu de chargement le numéro du conteneur, précédé de la mention « Container number : ».

Au point 5 du certificat sanitaire, il faut cocher ce qui est d'application.